

I BUT DU COURS

Ce cours a pour but d'initier l'étudiant(e) à la logique modale propositionnelle et à la logique modale du premier ordre. Ces dernières nous permettent d'évaluer la validité de certaines formes d'arguments qui ne peuvent être prises en compte à l'aide de la logique classique. À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera en mesure d'utiliser judicieusement différents systèmes logiques en fonction des notions modales que nous désirons formaliser (par ex. : aléthiques, doxastiques, déontiques ou temporelles).

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance

- Présenter les principaux systèmes de la logique modale des propositions et de la logique modale du premier ordre, ainsi que leurs applications.
- Apprendre à manipuler certaines techniques de base en logique modale afin de déterminer la validité d'un argument.

Objectifs d'habiletés intellectuelles

- Fournir les rudiments nécessaires à la poursuite d'une étude sérieuse de la logique symbolique non-classique.
- Procurer des outils qui seront utiles pour la lecture et l'analyse de textes philosophiques.
- Préparer aux cours qui s'inscrivent dans le courant anglo-saxon contemporain (épistémologie et philosophie analytique).

III PRÉREQUIS

L'étudiant doit avoir réussi le cours PHI- 2006 *Logique symbolique I*.

IV CONTENU

1. Logique modale des propositions (chapitres 1 à 6 - Girle, 2 à 5 - Priest)
 - a. Rappels sur la logique classique des propositions
 - i. La méthode des arbres de consistance
 - b. Les logiques modales normales
 - c. Les logiques modales non-normales
2. Logique modale de premier ordre (chapitres 7 et 8 – Girle, 12-17 - Priest)
 - a. Logiques classiques de premier ordre
 - b. Logiques modales de premier ordre

3. Applications (chapitres 9 à 15 du livre de Girle)
 - a. Logique aléthique
 - b. Logique temporelle
 - c. Logique dynamique
 - d. Logique épistémique
 - e. Logique déontique

V FORMULE PÉDAGOGIQUE

Exposés magistraux et exercices en classe.

VI MODE D'ÉVALUATION

- Exercices à faire à la maison chaque semaine. (20 % de la note globale)
- Un examen de mi-session qui aura lieu le 24 février. (40 % de la note globale)
- Un examen final qui aura lieu le 22 avril. Il portera sur la matière vue depuis l'examen précédent. (40 % de la note globale)

Échelle de notation :

A+ (97%-100%)	A (93%-96%)	A- (89%-92%)
B+ (85%-88%)	B (81%-84%)	B- (77%-80%)
C+ (73%-76%)	C (69%-72%)	C- (63%-68%)
D+ (59%-62%)	D (55%-58%)	E (-55%)

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au *Règlement des études*.

VI BIBLIOGRAPHIE

Aucun matériel n'est obligatoire. Cependant, la lecture des volumes suivants est fortement recommandée :

GIRLE, R. (2009), *Modal Logics and Philosophy*, Montreal & Kingston: McGill-Queen's University Press, (2nd edition).

PRIEST, G. (2008), *An Introduction to Non-Classical Logic: From If to Is*, Cambridge, Cambridge University Press, (2nd edition), Chap. 12 à 19.

Étudiants ayant un handicap :

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>